



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 mai 2014
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 7 mai 2014, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dans les communications datées du 9 avril 2014 qu'il a adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité, le représentant du régime israélien a proféré plusieurs accusations malvenues et dénuées de tout fondement concernant mon pays. Nous estimons que de tels agissements de la part du représentant du régime israélien, qui se répètent de plus en plus souvent, ne servent qu'à tenter de détourner l'attention des propres actes répétés et flagrants d'agression et d'occupation contre les Palestiniens commis par ce pays, ainsi que de ses violations de l'intégrité territoriale d'autres États dans la région, en particulier si l'on pense aux frappes aériennes récentes contre le Liban et la Syrie.

Il est certes ironique qu'un régime bien connu pour ses atrocités et sa politique d'apartheid, amplement démontrées par l'Organisation des Nations Unies, telles que ses violations répétées des frontières internationalement reconnues, ses crimes de guerre et autres crimes contre l'humanité, qui attaque ou a recours à la force contre ses voisins et d'autres États en dehors de la région, un régime qui a la triste réputation de mettre au point, de produire et de stocker différents types d'armes inhumaines, notamment des armes de destruction massive, ose accuser d'autres États de constituer une menace contre la paix et la sécurité tout en prêchant le respect pour les résolutions du Conseil de sécurité.

La République islamique d'Iran, qui affirme les droits inhérents des forces de résistance libanaises et syriennes de s'opposer à l'occupation et de repousser les agressions afin de récupérer leurs terres occupées, souhaite voir la paix et la justice régner au Moyen-Orient, ce qui doit passer par le respect des normes et des règles par tous et sans discrimination.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim
(Signé) Gholamhossein **Dehghani**

